



## Nouvelles-éclair sur la santé

### Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion d de septembre 2005



*Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.*

#### Nouveaux médicaments :

**Kivexa** [*Ki-ve-ksa*] (600 mg d'abacavir/300 mg de lamivudine) est commercialisé conjointement par GlaxoSmithKline et Shire BioChem sous forme de comprimés renfermant une association de deux médicaments anti-VIH, soit Ziagen (abacavir) et 3TC (lamivudine). À l'heure actuelle, ces deux agents sont prescrits individuellement ou en association avec d'autres médicaments anti-VIH. Le traitement anti-VIH nécessite habituellement l'administration de plusieurs médicaments et Kivexa permet de réduire le nombre de comprimés à prendre. Kivexa coûte environ 23 \$ par jour, ce qui est comparable au coût total des deux médicaments qu'il renferme : toutefois, des honoraires seront payés au pharmacien pour un seul produit plutôt que deux. On prévoit que ce médicament aura un impact minimal sur les régimes privés.

**Xyrem** [*Ksy-rem*] (500 mg/ml d'oxybate de sodium) est offert par Orphan Medical Inc. sous forme de solution buvable. Il est destiné au traitement de la cataplexie (faiblesse musculaire) chez les patients atteints de narcolepsie (accès soudains de cataplexie et de sommeil). Xyrem doit être pris deux fois par jour (sans toutefois dépasser un maximum de 9 grammes par jour). La narcolepsie touche environ 0,5 % de la population et s'accompagne de cataplexie dans à peu près 70 % des cas. Les médicaments homologués au Canada pour le traitement de la narcolepsie (stimulants) traitent seulement la somnolence diurne, et ceux employés contre la cataplexie (antidépresseurs) entraînent de graves effets indésirables.

Étant donné que Xyrem est une drogue bien connue des toxicomanes, des procédures seront mises en place pour contrôler sa distribution. Il devrait faire son entrée sur le marché au cours du 2<sup>e</sup> trimestre de 2006. Étant donné que Xyrem sera utilisé par un nombre limité de patients et que sa distribution sera contrôlée, nous prévoyons que Xyrem aura un impact minimal sur les régimes privés.

**Bexxar** [*Be-ksar*] (35 mg/2,5 ml, 225 mg/16,1 ml de tositomomab) est un produit de GlaxoSmithKline administré par injection intraveineuse pour le traitement du lymphome non hodgkinien (LNH, cancer du tissu lymphoïde). L'incidence du LNH est plus élevée au Canada et aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde : on estime à 7 000 le nombre de nouveaux cas diagnostiqués au Canada chaque année. On a recours à Bexxar chez les patients dont la maladie est réfractaire à la chimiothérapie ou dont l'état s'est aggravé après un traitement par Rituxan (rituximab). Bexxar renferme une substance radioactive (<sup>131</sup>I) : il sera prescrit par des médecins spécifiquement autorisés à le faire et délivré par l'entremise de services de pharmacie nucléaire en milieu hospitalier. Bexxar a été ajouté au Programme de médicaments administrés en milieu hospitalier (PMH) de ESI Canada (code H dans le système); il n'aura donc aucun impact pour les employeurs ayant incorporé le PMH dans leur régime privé d'assurance médicaments.

**Menostar** [*Me-no-star*] (0,99 mg/timbre d'hémihydrate d'estradiol) est un produit de Berlex Canada Inc. sous forme de timbres d'œstrogène que l'on applique une fois par semaine pour le traitement de l'ostéoporose postménopausique. Plusieurs timbres d'œstrogène sont déjà sur le marché et la plupart d'entre eux sont indiqués pour traiter l'ostéoporose postménopausique de même que les symptômes chez les femmes postménopausées. Les timbres d'œstrogène offerts à l'heure actuelle doivent être appliqués deux fois par

*Optimiser la  
valeur des  
régimes  
d'assurance  
médicaments  
et dentaires*

Volume 7  
N° 12

20 oct.  
2005



ESI CANADA®

[www.esi-canada.com](http://www.esi-canada.com)



## Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de septembre 2005

page 2



*Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires*

semaine à l'exception de Climara, qu'on applique une fois par semaine. Le prix de Menostar n'a pas encore été divulgué, mais puisque l'œstrogène est de moins en moins utilisée pour traiter l'ostéoporose postménopausique, on s'attend à ce que Menostar ait un impact minimal sur les régimes privés.

### Nouvelles indications :

Nous estimons que les nouvelles indications ci-dessous auront un impact minimal sur les régimes privés d'assurance médicaments, à moins d'avis contraire.

**Concerta** [*Con-cer-ta*] (18, 27, 36, 54 mg de méthylphénidate), un produit de Janssen-Ortho Inc. sous forme de comprimés à libération prolongée, est maintenant indiqué pour le traitement du trouble déficitaire de l'attention (TDA) chez les adolescents. Son utilisation était auparavant recommandée seulement chez les enfants. On peut employer d'autres médicaments comme Ritalin (méthylphénidate et génériques) chez les patients de six ans ou plus. Concerta, qui coûte de 2,09 \$ à 3,38 \$ par jour, demeure plus cher que les autres médicaments homologués pour le traitement du TDA (ex. : 1,06 \$ à 1,53 \$ par jour pour le méthylphénidate); cependant, nous ne prévoyons pas que l'utilisation de Concerta augmentera de façon considérable malgré cette nouvelle indication chez les adolescents.

**Pegasys** [*Pe-ga-sis*] (180 µg/ml, 180 µg/0,5ml de peginterféron alfa-2a) est un produit d'Hoffman-La Roche Limitée qui s'injecte par voie sous-cutanée. En plus de son indication actuelle pour le traitement de l'hépatite B, Pegasys peut maintenant être utilisé également contre l'hépatite C. La posologie est la même pour l'hépatite B et l'hépatite C, soit 180 µg par semaine pendant 48 jours. Pour le traitement de l'hépatite C, Pegasys est plus efficace et entraîne légèrement moins d'effets indésirables que l'interféron régulier (c.-à-d. Intron A). Pegasys est le premier peginterféron pouvant être employé tant contre l'hépatite B que contre l'hépatite C, mais il coûte environ 20 000 \$ par cycle de traitement comparativement à environ 5 700 \$ pour Intron A. Étant donné que Intron A représentait seulement 0,07 % des dépenses en médicaments selon la base de données d'ESI Canada pour la période comprise entre août 2004 et août 2005, on s'attend à ce que l'augmentation des coûts attribuable au transfert des patients vers Pegasys soit minimale.

### Nouveaux génériques :

Nous estimons que les nouveaux produits génériques ci-dessous auront un impact minimal sur les régimes privés d'assurance médicaments, à moins d'avis contraire.

Des **formes génériques d'Imitrex** [*I-mi-treks*] (25, 50, 100 mg de sumatriptan) pour le traitement des migraines sont maintenant offertes par divers fabricants de génériques, sous forme de comprimés. Ces premières formes génériques coûtent à peu près 30 % moins cher qu'Imitrex, dont le prix se situe entre 14 et 16 \$ par comprimé. La classe des triptans pour le traitement des migraines représente 1,7 % des dépenses en médicaments selon la base de données d'ESI Canada pour la période comprise entre septembre 2004 et septembre 2005. Le sumatriptan, le triptan le plus utilisé, occupe une part de marché de 35 % dans cette classe.

**Une forme générique d'Amaryl** [*A-ma-riil*] (1, 2, 3, 4 mg de glimépiride) pour le traitement du diabète est offerte par Rhoxal Pharma Inc., sous forme de comprimés. Le glimépiride représente 0,4 % des dépenses en médicaments selon la base de données d'ESI Canada pour la période comprise entre septembre 2004 et septembre 2005. La classe à laquelle il appartient représente 3,3 % des dépenses en médicaments; c'est donc dire que le glimépiride occupe seulement 12 % de la part de marché dans cette classe. Le prix de ce générique n'avait pas encore été divulgué au moment de la publication, mais nous estimons qu'il sera environ 30 % moins cher qu'Amaryl.

Volume 7  
N° 12

20 oct.  
2005



## Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de septembre 2005

page 3



### Énoncés quant à l'impact

#### Impact minimal

1. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché), ou
2. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché et l'utilisation de ce nouveau médicament sera limitée en raison de son rôle thérapeutique, de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou, de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

Auteure : Becky Chin, B.Sc.Ph.  
Rédacteur en chef : Steven Semelman, B.Sc. Pharm, Pharm. D.

*Optimiser la  
valeur des  
régimes  
d'assurance  
médicaments  
et dentaires*

Volume 7  
N° 12

20 oct.  
2005